



CHSCTSS de la DIRAG du 13 décembre 2017 en Guyane

Une déclaration liminaire intersyndicale a été lue, à propos des conditions de travail des personnels administratifs et des couacs dans l'organisation et la communication de l'enquête « JLO ».

DIRAG/D reconnaît que les dates des COPIL « JLO » ont été communiquées au dernier moment. Un débat a de nouveau eu lieu sur les heures allouées aux agents ayant participé à l'enquête JLO. Finalement, après moult remarques des RP, **DIRAG/D accepte de porter le forfait octroyé à 5h aux agents administratifs**, c'est-à-dire le même que pour les agents des services postés. La CFDT-Météo en avait d'ailleurs fait la demande lors de sa rencontre avec DIRAG/D pendant sa visite en Martinique.

Ce CHSCTSS a examiné les points non traités lors du précédent du 10 octobre (dont beaucoup demandés par les syndicats) et a refait le tour du suivi des actions et des registres.

Suivi des actions

- Changement des fenêtres au CM971 côté piste : nous avons relancé cette demande devenue plus qu'urgente pour les bureaux de la MIR. Le nécessaire devrait être fait début 2018, l'appel d'offres s'étant révélé infructueux à 2 reprises d'après DIRAG/D. L'assistance sociale conseille de se tourner vers le SNIA concernant les normes aéroportuaires (bruit et autres).
- Salle prévi CM973 : l'hygiaphone a été installé pour les pilotes. Il reste à étudier la mise en place d'un déport pour les images satellites. **Une nouvelle action est notée pour l'aménagement de la salle prévi.**
- DATI au CM973 : une dernière tentative va être effectuée auprès des pompiers. Sinon DIRAG/D se tournera vers le privé. **Nouvelle action : les RP signalent qu'au CM 972 se pose la question du DATI pour l'agent assigné en cas de grève qui se retrouve seul au centre la nuit.**
- Formations secourisme : les formations de formateurs ont eu lieu. Reste à organiser les sessions de formation en DIRAG courant premier semestre 2018.
- Bilans horaires à CM971/PREVI : toujours des bilans fortement négatifs pour certains. La direction a mis en place des possibilités de vacations en HB pour des tâches de clim. Le non remplacement d'un départ en retraite va permettre de remonter les bilans selon la directrice.
- Déport du téléphone dans la cuisine au CM973 : à l'étude. **L'action d'étudier l'aménagement de la cuisine est également notée.**
- Problème de ventilation dans l'atelier de l'OE : les devis sont faits et les bons de commande sont prévus pour le début d'année.
- Renouvellement de la vaisselle dans les cuisines des centres : pas totalement terminé, notamment en Guadeloupe pour les ustensiles. **L'action de changer les plaques de cuisson, et le robinet par un mitigeur est notée en Guadeloupe.**
- Encombrants au CM972 : des avancées... selon DIRAG/D.



- Climatiseur du local de l'agent d'entretien au CM972 : fait.
- Alèses dans les chambres de veille : **il est décidé comme action de fournir des alèses aux agents qui devront s'occuper de leur nettoyage** (comme leurs paires de draps fournis).
- Chambre de veille du CM971 occupée par les activités clim : les RP font à nouveau remarquer que cette chambre doit être laissée libre pour les renforts en saison cyclonique, d'autant plus qu'un bureau est disponible pour la clim. A voir avec le chef de centre.

La CFDT-Météo fait remarquer que de nombreuses actions du CHSCTSS du 10 octobre sont passées à la trappe dans le listing. Ces actions sont donc listées et rajoutées, en particulier :

- Problèmes électriques au CM971 : de nouvelles actions auront bientôt lieu.
- Portillon du CM971
- Nettoyage du matelas et consignes d'hygiène au CM973
- Mise en place et /ou vérification des volets anticycloniques aux CM971 et CM972
- Infiltrations d'eau par la toiture et la vigie du CM971
- Résistance des infrastructures aux cyclones : DIRAG/D n'a pas eu de réponse de la DSR. A Saint-Martin, lors du passage d'IRMA, tout a éclaté y compris les volets anticycloniques.

Examen des registres SST (santé et sécurité au travail)

De manière générale, nous avons répété notre souhait que les registres soient correctement visés et remplis par les « managers ». Il en va du respect des agents pour leurs conditions de travail.

DIRAG/D fera à nouveau un énième rappel aux concernés. Chaque problème doit être traité en 3 temps : prise en compte, action prévue, action réalisée. Nous lui faisons remarquer que le registre de Desaix dont elle est responsable n'a, lui non plus, pas été visé.

- CM971 : concernant le bruit à la section clim, les RP signalent qu'il n'a pas été clairement dit aux agents qu'ils pouvaient quitter leur bureau en cas de bruit excessif (note : le seuil officiel est à 89 dBA). DIRAG/D informe que la solution est à trouver avec le chef de service dans cette situation, sinon le droit de retrait s'applique. En attendant, des casques anti-bruit vont être commandés, et une **mesure acoustique va être réalisée à la demande des RP**. Pour ce qui est du stock (produits d'hygiène) disponible au CM971 pour les prévis les week-ends, il a été observé une nouvelle fois des oublis.
- CM972 : toujours beaucoup de problèmes non réglés, comme le portail de l'entrée, l'éclairage du parking et les trous, les invasions de ravets de la cuisine et des chambres, les filtres et stores à mettre en place en salle prévi, les diverses fuites constatées.
- CM973 : les RP font remarquer que le registre n'a pas été remonté au CHSCTSS alors que des problèmes ont été signalés.

DIRAG/D pense que de trop nombreux points remontent en CHSCTSS et a donc demandé aux responsables de s'organiser pour que ces problèmes soient traités localement.



Réfection de la toiture du CM972 (point reporté du 10/10/17)

Il nous est présenté le cahier des charges pour ces travaux dont l'appel d'offres aura lieu « incessamment sous peu ». L'étanchéité sera revue en totalité. *Toutefois, le fait que les travaux se déroulent sur un site occupé par des agents est source d'inquiétude selon nous (bruit, nuisances diverses).* DIRAG/D précise que c'est un point d'attention de ce chantier. Pour ce qui concerne les infiltrations par les façades, elles seront traitées dans l'action « mise hors d'eau du centre du Lamentin ».

Toilettes à Desaix (point reporté du 10/10/17)

Des travaux d'un montant de 18000 euros environ ont été réalisés (normes handicapés). D'aucuns diront ironiquement que ce sont les plus belles pièces de la DIRAG à ce jour. Et elles en avaient bien besoin, les agents sur place sont ravis. Reste que l'accès au bâtiment n'est pas adapté aux handicapés.

D'autre part, des travaux d'étanchéité ont été réalisés au bureau d'études (fenêtre).

Rapport de l'ISST

Le rapport a été reçu tardivement et a été communiqué peu avant ce CHSCTSS. Les recommandations, une douzaine, sont explicites et feront l'objet d'un plan d'actions, suivi d'un rapport d'étape dans 4 mois.

Commentaire : nous avons remarqué que ce rapport était très édulcoré en ce qui concerne le dialogue social à la DIRAG. Nous ne manquerons pas d'y revenir lors du prochain CHSCTSS où ce point sera traité de manière plus approfondie.

Enquête « JLO » sur les RPS à la DIRAG (point reporté du 10/10/17)

[Un courrier des RP a été lu](#) en séance. Il dénonce les conditions d'organisation des COPIL (= Comité de Pilotage) et la mauvaise communication de la direction sur cette enquête.

DIRAG/D comprend la réaction. Elle précise que l'action est pilotée par le service DRH /AS qui est le référent de JLO et pour tout ce qui a trait aux enquêtes RPS. Elle espère, comme les RP, que les documents seront fournis au moins 15 jours avant le prochain COPIL, reporté au 1er février 2018 au lieu de mi-décembre 2017, faute de date commune à l'ensemble des représentants du COPIL. Le rapport de JLO est attendu avec impatience par les RP.

Comités de suivi locaux

Ces comités se réuniront 2 fois par an à partir de 2018 pour traiter les cas de souffrance au travail entre autres. L'assistante sociale fait savoir que ces comités sont mis en place depuis plusieurs années déjà à la DGAC. Décidément, Météo-France, toujours un temps d'avance... l'ancien slogan a la vie dure.

Médecin de prévention du CM973 (point reporté du 10/10/17)

Les agents nous ont fait remonter leur mécontentement (qui ne date pas d'hier) sur le médecin qui a déjà fait preuve de plusieurs manquements (ne participe ni aux visites de site ni aux CHSCTSS, visites médicales suspectes...). **L'action est prise de trouver un autre médecin (CIST).**



Avenir des locaux CM973 et CM972 (point reporté du 10/10/17)

Le directeur de l'Aviation Civile en Guyane souhaite récupérer les locaux utilisés actuellement par MF. Or le contrat d'occupation court jusqu'au 1^{er} juin 2020. Un échange a été proposé avec les locaux actuels du SNIA qui sont bien entretenus et spacieux, nécessitant quelques aménagements. Un point sera fait dans 6 mois. Cela n'empêchera pas de continuer à améliorer les locaux actuels de MF pour les conditions de travail d'après DIRAG/D.

Pour ce qui est du rapprochement Desaix / Lamentin en Martinique, c'est toujours à l'étude, le plus probable étant un regroupement à Desaix. Aucune décision n'est prise selon DIRAG/D mais le sujet est bien engagé et figure dans les fiches de l'AP 2022. Toutefois, un RP signale à juste titre qu'il entend parler depuis 30 ans.

Bilan du travail de nuit pour les agents de DIRAG/PREVI (point reporté du 10/10/17)

Nous avons demandé ce bilan en raison des fortes contraintes sur les effectifs et du rythme soutenu de vacations des collègues prévis. Il en ressort, d'après la directrice, que le nombre de nuits par agents est conforme à celui d'un service permanent (un peu moins d'une nuit par semaine en moyenne par agent). Il n'y a pas eu de dérogations sur les garanties minimales au sens du décret sur l'ARTT.

Divers

- Demande de mise à disposition de trousse de secours pour les agents formés au secourisme (exemple Saint-Mandé) : action à étudier.
- Visites médicales au CM972 : certains agents n'ont pas eu de visites depuis plus de 2 ans.
- Demande de mise aux normes des véhicules de services pour la maintenance et la clim (fixation du matériel à l'arrière et grille de protection). D'autre part, les achats de véhicules doivent être présentés au CHSCTSS, ce qui a manqué d'être fait jusqu'à maintenant.
- Visites de sites : programmées au premier semestre 2018. Les RP pourront y participer, même si issus de sites différents.

Prochain CHSCTSS : 01/03/2018 en Martinique